



Assemblée générale

Distr. générale
6 octobre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 121 de l'ordre du jour

Plan des conférences

Plan des conférences

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/61/129), en tenant compte des renseignements figurant dans le rapport sur les incidences des travaux du plan-cadre d'équipement sur les réunions devant se tenir au Siège pendant leur déroulement (A/61/300). À cette occasion, il a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont donné des précisions et des éclaircissements.
2. Le rapport sur le plan des conférences aborde la gestion intégrée à l'échelle mondiale, la gestion des réunions, le système de gestion dynamique de la documentation, la traduction, et l'interprétation. Le Secrétaire général y présente diverses propositions concernant les services de conférence offerts aux groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, les délais de présentation des documents, le contrôle et la limitation de la documentation, la définition dynamique des priorités de traitement de la documentation, la formation du personnel linguistique et la qualité des services linguistiques.
3. Le Comité note au paragraphe 2 du rapport que le projet de gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale a avancé. La gestion intégrée à l'échelle mondiale vise principalement à harmoniser et à normaliser les procédés dans tous les centres de conférences, le but étant de simplifier et d'optimiser les opérations, de mieux répartir les ressources et la charge de travail et de dégager des économies d'échelle. Ensemble, les quatre centres de conférences du Département (New York, Genève, Vienne et Nairobi) ont pu dégager des politiques, pratiques et procédures administratives communes et faire un travail d'harmonisation et de normalisation.
4. Le Comité consultatif note dans le rapport du Secrétaire général qu'à leur septième réunion de coordination, tenue à Vienne en juin 2006, les chefs des services de conférence sont parvenus à des accords dans les domaines ci-après :
a) gestion dynamique de la documentation; b) calcul des capacités; c) base de



données terminologique commune; et d) traduction assistée par ordinateur. Les quatre centres de conférences ont convenu que le moment était venu d'encourager la traduction assistée par ordinateur (TAO) et d'en élargir l'utilisation, chaque lieu d'affectation devant recenser les documents répétitifs, qui par définition se prêtent à la TAO, et choisir le personnel à y affecter, l'idée étant d'examiner en détail différentes manières de faire à la huitième réunion de coordination des chefs des services de conférence. **Le Comité consultatif prend note de la position adoptée par les chefs des services de conférence à leur septième réunion de coordination et les encourage à continuer de prendre des mesures allant dans le sens d'une coordination accrue des services de conférence, tout en mettant l'accent sur le fait que la qualité et la cohérence des différentes versions linguistiques doivent être assurées.**

5. Comme il est indiqué au paragraphe 10 du rapport, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a lancé un vaste projet informatique à l'échelle du Secrétariat, conformément aux recommandations du Comité consultatif et du Bureau des services de contrôle interne. Le Comité consultatif a noté que des consultants avaient été chargés de passer en revue tous les procédés et applications informatiques afin que les procédés puissent être rationalisés et les systèmes des quatre centres de conférences (New York, Genève, Vienne et Nairobi) davantage normalisés et intégrés. À l'issue de cette étude, le Département a créé un comité de pilotage informatique composé de responsables de programme et informaticiens nommés coordonnateurs pour chacun des quatre centres de conférences. Ce comité a pour tâche d'assurer la cohérence, de veiller à ce qu'il n'y ait pas de double emploi et de garantir une utilisation rationnelle des ressources. Le Comité consultatif a été informé qu'une des principales fonctions du comité de pilotage est de veiller à ce que tous les grands projets informatiques cadrent avec les stratégies et politiques informatiques du Secrétariat, et qu'un représentant de la Division de l'informatique serait membre de droit. Le Comité a également été informé que le comité de pilotage tiendrait sa première réunion en octobre 2006. Il compte revenir sur la question quand il examinera le rapport du Secrétaire général sur les technologies de l'information et des communications.

6. En ce qui concerne l'utilisation des services de conférence, le Comité note que des progrès ont été accomplis sur le plan de la gestion du calendrier, grâce à une meilleure répartition des réunions et à une atténuation des fluctuations (périodes très chargées et périodes creuses) qui faisaient obstacle à une utilisation optimale des ressources. Comme il est indiqué au paragraphe 15 du rapport du Secrétaire général (voir A/61/129), pour 2005, le taux d'utilisation global est de 85 %, soit 2 % de plus qu'en 2004 et 8 % de plus qu'en 2003. Le Comité constate que l'augmentation ne tient qu'à une meilleure utilisation des ressources à New York, où le nombre de réunions programmées qui se sont effectivement tenues a augmenté et où de meilleurs résultats ont été obtenus sur le plan de la réaffectation des services libérés par l'annulation de réunions. L'annexe I du rapport présente une ventilation par organe des chiffres relatifs à l'utilisation des ressources et indique les facteurs qui influent sur le taux d'utilisation. À cet égard, le Comité note au paragraphe 16 du rapport que le temps consacré à des réunions informelles ou à des consultations tenues avant l'ouverture ou après la clôture d'une séance officiellement programmée ou en lieu et place de cette séance n'entre pas dans le calcul du temps de réunion perdu. **Le Comité juge très important, pour que le taux d'utilisation soit correctement calculé, qu'une définition précise du temps de réunion perdu soit**

établie, et estime que tous les facteurs qui occasionnent des pertes de temps de réunion devraient être expliqués en détail.

7. Le Comité consultatif note, en ce qui concerne le Centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba, que plusieurs réunions qui devaient avoir lieu en 2005 ont été annulées, ce qui a fait baisser le taux d'utilisation. Le Comité a été informé que la Commission avait sa propre méthode de calcul du taux d'utilisation de ses installations de conférence, qui avait donné un taux de 31 %, mais que, calculé sur la base des normes statistiques harmonisées des autres centres de conférences, le taux était de 67,9 % pour la période de janvier à juin 2006.

8. L'Assemblée générale lui ayant demandé de trouver des moyens novateurs d'offrir des services de conférence aux groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, le Secrétaire général a proposé deux solutions dans son rapport. La première (voir A/61/129, par. 30) permettrait de fournir davantage de services aux grands groupes sans que les coûts augmentent, mais les services en question ne seraient toujours pas garantis car un tel changement nécessiterait une intervention de l'Assemblée générale. La deuxième solution (voir par. 31) permettrait de garantir la prestation de services pour les réunions des groupes régionaux car des ressources seraient expressément prévues. Le Secrétaire général ne donne aucune indication quant aux ressources qui seraient nécessaires, mais indique qu'il s'agirait de montants considérables.

9. L'annexe IV du rapport du Secrétaire général contient des statistiques sur la gestion de la documentation. Comme il est indiqué au paragraphe 46 de ce rapport, le Département appliquant strictement les règles relatives aux délais depuis des années et ayant progressivement amené les départements auteurs à s'y plier, les délais de soumission sont de mieux en mieux respectés, même si des progrès sont encore souhaitables. Le Comité consultatif note que certains départements auteurs ont tendance à ne pas respecter les délais. Il a été informé que le respect des délais de soumission des rapports était un des indicateurs de résultats figurant dans le contrat que le Secrétaire général signe chaque année avec les chefs de tous les départements, et que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences avait recommandé que dans le rapport biennal sur l'exécution du programme, le Secrétaire général fasse figurer le respect des délais de présentation des documents requis par les organes délibérants parmi les indicateurs de résultats des départements auteurs. **Le Comité est d'avis que le respect des délais de présentation des documents devrait également figurer comme indicateur de résultats dans le projet de budget-programme.**

10. Le Comité consultatif rappelle que selon lui, pour bien fonctionner, le système des créneaux doit être appliqué avec une certaine souplesse (voir A/60/433, par. 3). Le Secrétariat lui a fait savoir que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences avait appliqué le système seulement chaque fois qu'il en avait eu la possibilité, et notamment allongé certains délais de soumission après avoir négocié avec les départements auteurs. Le Comité a été informé que le Département avait, avec l'aide du Bureau des services de contrôle interne et la participation des départements auteurs, entrepris une évaluation du système des créneaux.

11. Le Comité consultatif note qu'il n'a pas été tenu compte, dans l'analyse de la gestion de la documentation, des travaux d'impression que l'Organisation peut

réaliser en interne. Le Comité attache beaucoup d'importance à cette question, dont il estime qu'elle a une incidence certaine sur la capacité du Secrétariat de produire les documents à temps. À sa demande, le Comité a été informé que la capacité d'impression serait mesurée. **Le Comité demande donc que les prochains rapports sur les services de conférence en général, et sur la gestion des documents en particulier, comprennent une analyse de la capacité d'impression de l'Organisation.**

12. Aux paragraphes 62 à 67 de son rapport (A/61/129), le Secrétaire général indique les mesures qu'a prises le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour faire mieux respecter les principes de la transparence et de la responsabilité en ce qui concerne le respect des délais de soumission des documents demandés par les organes délibérants. Le Comité consultatif se félicite de la conclusion énoncée au paragraphe 66 du rapport, à savoir que les principes de transparence et de responsabilité sont désormais bien ancrés dans le Département et semblent devoir s'imposer partout au Secrétariat une fois que le mécanisme recommandé par le Bureau des services de contrôle interne sera en place.

13. Le Comité consultatif prend note des vues exprimées aux paragraphes 68 et 69 du rapport : les normes se rapportant à la charge de travail de certaines catégories de personnel des services de conférence constituent « un moyen unidimensionnel et sommaire de mesurer et de gérer les résultats, l'accent étant mis sur le seul rendement du fonctionnaire », et elles « doivent à l'évidence être complétées par des paramètres plus valables et multidimensionnels de mesure des résultats, tels que le respect des échéances et la qualité des prestations ». **Le Comité continue de déplorer que le Secrétaire général n'ait pas encore, pour donner suite à la demande de l'Assemblée générale, élaboré de méthodes et d'indicateurs chiffrés permettant de mesurer la productivité, l'efficacité et le rapport coût-efficacité. Il se félicite que le Secrétaire général compte présenter régulièrement à l'Assemblée générale, à partir de 2007, des indicateurs de résultats tels que le respect des délais, la qualité, les résultats budgétaires et la satisfaction des clients, qui permettront de déplacer l'accent et de mesurer les résultats d'ensemble, de façon plus globale et à un niveau plus élevé, ainsi que de prendre plus rapidement des mesures mieux ciblées en cas d'insuffisance. Il compte qu'il s'agira là d'un moyen de donner une suite concrète à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 10 de la section II.B de sa résolution 58/250.**

14. Le Comité consultatif a examiné avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences la question des départs à la retraite et de la planification des successions dans les services linguistiques. Comme il est indiqué au paragraphe 83 du rapport, 20 % du personnel linguistique du Siège partira à la retraite entre 2006 et 2011. À sa demande, le Comité a reçu des statistiques détaillées sur le nombre de fonctionnaires du Département qui partiront à la retraite d'ici à décembre 2011 (voir l'annexe I ci-après).

15. Le Comité a été informé que les différents efforts déployés pour pourvoir les postes vacants à Nairobi, en particulier ceux de la cabine arabe de la Section d'interprétation, étaient restés vains. À la demande du Comité, le Secrétariat a présenté des données détaillées sur les postes vacants des services linguistiques du Siège, de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies à Nairobi (voir annexe II ci-après). Il

ressort de ces données qu'au 31 août 2006, la moitié des postes de la cabine arabe de la Section d'interprétation de l'Office des Nations Unies à Nairobi étaient vacants. **Le Comité rappelle donc la recommandation dans laquelle il a incité le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à redoubler d'efforts pour réduire le nombre de postes vacants dans les services linguistiques de l'Office des Nations Unies à Nairobi et engagé le Département à étudier toutes les solutions envisageables, étant donné que les postes étaient vacants depuis longtemps (voir A/60/433, par. 8).**

16. En outre, le Comité note au paragraphe 83 du rapport que le nombre de candidats aux concours linguistiques de l'Organisation des Nations Unies diminue depuis quelques années, que les postes linguistiques à l'ONU semblent exercer un attrait moindre, que les universités sont moins nombreuses à offrir des cours adaptés aux besoins de l'Organisation, et que les étudiants sont moins nombreux à embrasser l'étude des langues dans les pays où sont parlées certaines des langues officielles de l'Organisation, si bien que le vivier de spécialistes des langues compétents semble devoir s'amenuiser dans un proche avenir. **Le Comité trouve judicieuse l'idée du Secrétariat de participer, en collaboration avec d'autres organisations internationales, à des actions de proximité auprès des universités qui forment des professionnels des langues afin de sensibiliser ces établissements aux besoins en personnel des organisations internationales (voir A/61/129, par. 86).** Mais il pense aussi que l'Organisation devrait s'efforcer de remplacer le plus vite possible les fonctionnaires qui partent à la retraite, d'élargir sa base de recrutement de linguistes, et de développer les programmes de formation du personnel. Il estime que des mesures doivent être prises d'urgence pour que l'Organisation puisse surmonter les difficultés que lui cause et va continuer de lui causer la pénurie de linguistes qualifiés.

Annexe I

Départs à la retraite prévus dans les services de conférence entre juillet 2006 et décembre 2011

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, New York

	<i>Juillet -décembre 2006</i>	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Interprètes							
Bureau du Chef	0	1	0	0	0	0	1
Anglais	0	1	0	2	0	0	3
Arabe	0	1	0	0	2	1	4
Chinois	0	1	1	0	1	0	3
Espagnol	0	0	2	1	0	2	5
Français	0	1	4	1	0	0	6
Russe	0	0	0	2	1	2	5
Total partiel	0	5	7	6	4	5	27
Traducteurs et réviseurs							
Anglais	0	2	3	1	0	3	9
Arabe	0	3	2	3	1	2	11
Chinois	1	3	2	6	3	0	15
Espagnol	1	0	0	0	2	1	4
Français	2	3	3	2	1	1	12
Russe	1	0	2	3	2	3	11
Total partiel	5	11	12	15	9	10	62
Rédacteurs de procès-verbaux							
Anglais	0	0	1	0	1	0	2
Arabe	0	1	1	0	1	1	4
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	0	0	0	0	0	0
Français	0	0	0	1	0	0	1
Russe	0	0	0	0	0	1	1
Total partiel	0	1	2	1	2	2	8

	<i>Juillet</i> <i>-décembre</i> 2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Opérateurs de traitement de texte							
Anglais	1	1	0	0	2	3	7
Arabe	6	3	1	1	1	2	14
Chinois	2	2	1	1	1	1	8
Espagnol	0	4	2	0	2	1	9
Français	0	1	1	1	2	0	5
Russe	2	0	1	0	1	0	4
Total partiel	11	11	6	3	9	7	47
Éditeurs							
Toutes langues	0	2	2	2	3	1	10
Total partiel	0	2	2	2	3	1	10
Total	16	30	29	27	27	25	154

B. Division des services de conférence, Genève

	<i>Juillet</i> <i>-décembre</i> 2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Interprètes							
Bureau du Chef	0	1	0	0	0	0	1
Anglais	0	0	0	2	0	3	5
Arabe	1	1	0	0	0	0	2
Chinois	0	1	0	1	0	0	2
Espagnol	2	0	0	0	1	1	4
Français	1	1	0	2	0	1	5
Russe	0	0	1	1	1	0	3
Total partiel	4	4	1	6	2	5	22
Traducteurs et réviseurs							
Anglais	0	0	3	0	1	1	5
Arabe	0	2	2	1	2	1	8
Chinois	0	0	0	0	0	4	4
Espagnol	0	1	1	3	0	0	5
Français	1	0	3	1	2	2	9
Russe	0	0	1	0	1	3	5
Total partiel	1	3	10	5	6	11	36
Opérateurs de traitement de texte							
Anglais	0	2	0	0	4	2	8
Arabe	1	1	0	2	2	0	6
Chinois	1	2	0	0	0	0	3
Espagnol	2	1	0	0	1	0	4
Français	1	1	4	0	1	2	9
Russe	0	1	2	2	2	3	10
Total partiel	5	8	6	4	10	7	40
Éditeurs							
Toutes langues	0	1	1	1	2	1	6
Total partiel	0	1	1	1	2	1	6
Total	10	16	18	16	20	24	104

C. Service de la gestion des conférences, Vienne

	<i>Juillet</i> <i>-décembre</i> 2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Interprètes							
Bureau du Chef	0	0	0	0	0	0	0
Anglais	0	0	0	0	0	0	0
Arabe	0	0	0	0	0	0	0
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	1	0	0	0	0	1
Français	0	1	1	0	0	0	2
Russe	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	2	1	0	0	0	3
Traducteurs et réviseurs							
Anglais	0	0	0	0	0	0	0
Arabe	0	0	0	0	0	0	0
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	0	0	0	1	0	1
Français	1	0	0	0	0	0	1
Russe	0	0	1	0	1	0	2
Total partiel	1	0	1	0	2	0	4
Opérateurs de traitement de texte							
Anglais	0	0	0	1	0	0	1
Arabe	0	1	0	1	0	0	2
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	1	0	0	1	1	3
Français	0	0	0	0	0	1	1
Russe	0	0	1	0	0	1	2
Total partiel	0	2	1	2	1	3	9
Éditeurs							
Toutes langues	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	4	3	2	3	3	16

D. Division des services de conférence, Nairobi

	<i>Juillet -décembre 2006</i>	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Interprètes							
Bureau du Chef	0	0	0	0	0	0	0
Anglais	0	0	0	0	0	0	0
Arabe	0	0	0	0	0	0	0
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	0	0	0	0	0	0
Français	0	0	0	0	0	0	0
Russe	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Traducteurs et réviseurs							
Anglais	0	0	0	0	0	0	0
Arabe	0	0	0	0	0	1	1
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	0	0	0	0	1	1
Français	0	0	0	0	0	0	0
Russe	0	0	0	0	0	1	1
Total partiel	0	0	0	0	0	3	3
Opérateurs de traitement de texte							
Anglais	0	0	0	0	0	0	0
Arabe	0	0	0	0	0	0	0
Chinois	0	0	0	0	0	0	0
Espagnol	0	0	0	0	0	1	1
Français	0	0	0	0	0	0	0
Russe	0	0	1	0	0	0	1
Total partiel	0	0	1	0	0	1	2
Éditeurs							
Toutes langues							
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	1	0	0	4	5

Annexe II

Postes vacants dans les services de conférence au 31 août 2006

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, New York

Service d'interprétation (postes d'administrateur)

<i>Section</i>	<i>Situation idéale</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	19	15	4	21,1
Arabe	27	22	5	18,5
Chinoise	26	26	0	0,0
Espagnole	19	18	1	5,3
Française	19	17	2	10,5
Russe	18	17	1	5,6
Total	128	115	13	10,2

Service de traduction (postes d'administrateur)

<i>Service</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglais	23	20	3	13,0
Arabe	59	47	12	20,3
Chinois	59	56	3	5,1
Espagnol	54	45	9	16,7
Français	57	44	13	22,8
Russe	54	44	10	18,5
Total	306	256	50	16,3

Section de traitement de texte (postes d'agent des services généraux)

<i>Groupe</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglais	32	32	0	0,0
Arabe	35	31	4	11,4
Chinois	34	33	1	2,9
Espagnol	35	33	2	5,7

<i>Groupe</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Français	34	34	0	0,0
Russe	35	34	1	2,9
Total	205	197	8	3,9

B. Division des services de conférence, Genève

Service d'interprétation (postes d'administrateur)

<i>Section</i>	<i>Situation idéale</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	16	15	1	6,3
Arabe	14	12	2	14,3
Chinoise	14	14	0	0,0
Espagnole	10	9	1	10,0
Française	16	15	1	6,3
Russe	13	13	0	0,0
Total	83	78	5	6,0

Services de traduction (postes d'administrateur)

<i>Service</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglais	15	11	4	26,7
Arabe	23	21	2	8,7
Chinois	20	18	4	20,0
Espagnol	25	24	1	4,0
Français	35	34	1	2,9
Russe	35	33	2	5,7
Total	153	141	14	9,2

Section de traitement de texte (postes d'agent des services généraux)

<i>Groupe</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglais	21	21	0	0,0
Arabe	15	15	0	0,0
Chinois	13	12	1	7,7
Espagnol	20	17	3	15,0
Français	26	24	2	7,7
Russe	27	27	0	0,0
Total	122	116	6	4,9

C. Service de la gestion des conférences, Vienne

Sections d'interprétation (postes d'administrateur)

<i>Section</i>	<i>Situation idéale</i>	<i>Postes pourvus^a</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	3	2	1	33,3
Arabe	4	3	1	25,0
Chinoise	4	4	0	0,0
Espagnole	3	2	1	33,3
Française	3	3	0	0,0
Russe	3	2	1	33,3
Total	20	16	4	20,0

Sections de traduction (postes d'administrateur)

<i>Section</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	3	1	2	66,7
Arabe	6	5	1	16,7
Chinoise	6	5	1	16,7
Espagnole	8	8	0	0,0
Française	9	7	2	22,2
Russe	6	5	1	16,7
Total	38	31	7	18,4

Sections de traitement de texte (postes d'agent des services généraux)

<i>Section</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	4	4	0	0,0
Arabe	4	4	0	0,0
Chinoise	3	3	0	0,0
Espagnole	7	7	0	0,0
Française	7	7	0	0,0
Russe	5	5	0	0,0
Total	30	30	0	0,0

^a Le poste de chef ne figure pas dans le tableau mais était pourvu au 31 août 2006.

D. Division des services de conférence, Nairobi

Service d'interprétation (postes d'administrateur)

<i>Section</i>	<i>Situation idéale</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	3	3	0	0,0
Arabe	4	2	2	50,0
Chinoise	4	3	1	25,0
Espagnole	3	2	1	33,3
Française	3	2	1	33,3
Russe	3	2	1	33,3
Total	20	14	6	30,0

Sections de traduction et d'édition (postes d'administrateur)

<i>Section</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	5	4	1	20,0
Arabe	3	1	2	66,7
Chinoise	3	3	0	0,0
Espagnole	4	3	1	25,0
Française	4	4	0	0,0
Russe	3	2	1	33,3
Total	22	17	5	22,7

Sections de traitement de texte (postes d'agent des services généraux)

<i>Section</i>	<i>Postes permanents</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Anglaise	3	3	0	0,0
Arabe	4	4	0	0,0
Chinoise	4	4	0	0,0
Espagnole	3	3	0	0,0
Française	5	5	0	0,0
Russe	3	3	0	0,0
Total	22	22	0	0,0